

► Aidez la commune de la Baume d'Hostun à restaurer son église

◆ ◆ LE PROJET

Depuis **1875**, deux cloches habitent le beffroi de l'église de la Baume d'Hostun dans la Drôme : la petite « Marguerite » sonne le glas, la plus grosse « Marie » sonne la volée.

Comme toutes les cloches d'église, « Marie » a été baptisée. Elle a eu pour parrain et marraine Charles Edmond et Gabrielle, Marquis de Saint Sauveur, riches propriétaires terriens des grands domaines de la région. Aujourd'hui, pour aider « Marie », faisons lui un cadeau : soyons pour elle de nouveaux parrains et marraines ! Et c'est avec fierté que nous l'entendrons sonner. Mais, aujourd'hui, il faut lui changer son joug.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

En **1869**, on note dans les délibérations du conseil municipal la nécessité d'acquérir une nouvelle cloche.

L'année **1874** voit la réalisation de deux cloches par la fonderie Pontificale Reynaud de Lyon.

Après pose d'un beffroi pour la petite cloche, elles ont été toutes deux réceptionnées le 15 mai **1875**.

En **2015**, avec le concours de la Fondation du Patrimoine, les deux cloches ont été électrifiées par la société Paccard d'Annecy.

◆ ◆ LA MOBILISATION

La sonnerie des cloches rythme, embellit et sécurise la vie des habitants. D'une part les cloches sont répertoriées sur le Plan Communal de Sauvegarde comme devant servir de signal d'alarme en cas d'Événements Majeurs. D'autre part les cloches sonnent toujours pour tous les services religieux.

L'église est ouverte tous les jours. Des écrits témoignent du passage de visiteurs, randonneurs et baumoïses qui apprécient de découvrir ou fréquenter ce lieu paisible. Dans notre belle Commune titrée « Village fleuri de France », l'édifice ouvre également ses portes pour accueillir « Le chemin des Artistes » et la « Fête des laboureurs », fête inscrite au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO.

Montant des travaux	7 793 €
Objectif de collecte	2 000 €
Début des travaux	2024

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'Eglise Saint Antoine - la Baume d'Hostun

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/15602

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (voir adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
l'Eglise Saint Antoine**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Crédit photos © Commune de la Baume d'Hostun